

La 19^e promotion des auxiliaires de bibliothèque diplômée

Lundi 16 juin, au sein de la médiathèque départementale, Tania André, vice-présidente du département de Loir-et-Cher chargée de la vie associative, de la culture et des sports, a remis les diplômes d'auxiliaires de bibliothèque aux vingt élèves-stagiaires (dont trois Loir-et-chériens) ayant obtenu l'examen.

Au cours de l'année 2024/2025, vingt élèves (quatorze femmes et six hommes) issus de la région Centre-Val de Loire ont suivi la formation d'auxiliaire de bibliothèque, dispensée par une vingtaine d'enseignants (bibliothécaires et libraires). C'est en présence de Pascal Vion, représentant de l'Association des bibliothèques de France (ABF) et président du jury, Anaïs Arlot, présidente du Groupe Centre ABF, et Tania André, vice-présidente du département de Loir-et-Cher chargée de la vie associative, de la culture et des sports, que s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes à la 19^e promotion des auxiliaires de bibliothèque.

À titre exceptionnel, ce même jour, les élèves de la promotion 2023/2024 étaient également présents afin de recevoir, eux aussi, leurs diplômes (la certification de l'ABF auprès de France Compétences ayant été renouvelée et attribuée rétroactivement, ils avaient uniquement reçu une attestation de réussite l'an passé). C'est ainsi une quarantaine de diplômes qui a été remis ce lundi 16 juin.

Une formation théorique et pratique

Organisme formateur agréé, l'association des bibliothécaires de France délivre la formation d'auxiliaire de bibliothèque qui valide toutes les compétences immédiatement utilisables pour accueillir les publics, participer au circuit du document (de la veille à la médiation) et assurer le fonctionnement des bibliothèques. S'adressant aux personnes travaillant en bibliothèque (à titre salarié ou bénévole) sans diplôme de la filière métiers du livre, cette formation n'exige pas de prérequis. Toutefois, une forte motivation pour le service public, une bonne culture générale et une curiosité d'esprit sont nécessaires pour prétendre à l'acquisition des techniques de base du métier de bibliothécaire.

Réalisée en collaboration étroite entre les groupes régionaux ABF et les collectivités territoriales ainsi que le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Centre-Val de Loire, la formation se déroule en présentiel sur une année scolaire de septembre à juin à raison de 200 heures de cours tous les lundis hors vacances scolaires et d'un stage pratique obligatoire de 35 heures. Comprenant des cours théoriques, ainsi que des travaux pratiques et des visites de bibliothèques, elle implique la réalisation de travaux personnels, d'un rapport de stage et d'une liste bibliographique en plus de l'examen final comprenant des épreuves écrites et épreuves orales.

Également accessible aux publics en situation de handicap, cette formation peut faciliter l'accès à un concours de catégorie C de la fonction publique et constitue la première étape d'un cursus professionnel. Sur les trois dernières années, le taux de réussite à l'examen est de 98 % au niveau national et le taux d'insertion global à 6 mois après l'obtention du diplôme est de plus de 80 %.

« Le département est fier de soutenir et participer à la formation d'auxiliaires de bibliothèque depuis plus de vingt ans. Ces hommes et ces femmes, qui assurent le lien entre le public et les livres, font partie des garants de l'accès à la culture pour tous, l'une des priorités du conseil départemental. Nous adressons nos félicitations aux nouveaux diplômés et leur souhaitons de s'épanouir dans ce beau métier », a tenu à souligner Tania André.